



BANQUE DU CANADA  
BANK OF CANADA



D O C U M E N T S D ' I N F O R M A T I O N

## L'indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur général de l'évolution du coût de la vie au Canada. Il existe différents outils de mesure de la variation des prix des biens et des services, mais l'IPC est le plus important et le plus largement utilisé; il sert par exemple au calcul des variations des paiements effectués par le gouvernement, comme les prestations versées au titre du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse.

Statistique Canada se sert de cet indice pour suivre chaque mois l'évolution du prix de détail d'un panier composé d'environ 600 biens et services représentatifs des dépenses courantes d'un ménage moyen, dont les aliments, le logement, les transports, les meubles, les vêtements et les loisirs.

Le « poids » attribué à un article donné est le pourcentage que ce dernier représente dans l'ensemble du panier; il reflète les habitudes de dépense du consommateur moyen. Par exemple, comme celui-ci a tendance à dépenser davantage au titre des aliments qu'au titre des vêtements, les variations des prix des aliments ont une plus grande incidence sur l'IPC que celles des prix des vêtements ou des chaussures.

### Le calcul de l'IPC

L'évolution des prix est mesurée en fonction d'une année de référence. À l'heure actuelle, c'est le prix du panier de 2002 qui sert d'élément de comparaison; on lui attribue une valeur de 100 aux fins du calcul de l'indice. En 2012 l'IPC s'est établi à 121,7, ce qui signifie que ce que l'on pouvait acheter pour 100 dollars en 2002 coûtait 121,70 dollars en 2012. Le site Web de la Banque du Canada propose [une feuille de calcul de l'inflation](#) qui utilise les données mensuelles de l'IPC relevées depuis 1914 pour montrer de manière interactive aux utilisateurs l'incidence de l'inflation sur le pouvoir d'achat.

Le taux de variation de l'IPC correspond généralement au changement en pourcentage qu'a connue l'indice durant les douze derniers mois. La variation d'un mois à l'autre de l'indice est corrigée des variations saisonnières des prix afin qu'elle puisse fournir une indication fiable de l'évolution de l'inflation à court terme.

### La mise à jour de l'IPC

La composition du panier de l'IPC est révisée de temps en temps par Statistique Canada afin de tenir compte des grands changements que subissent les habitudes de consommation ainsi que de l'apparition de nouveaux produits et services.





# D O C U M E N T S D ' I N F O R M A T I O N

Étant donné qu'il est difficile de mesurer les changements de prix attribuables à des variations de la qualité des produits et à d'autres facteurs, l'IPC peut comporter un certain **biais de mesure** qui l'empêche de refléter parfaitement l'évolution de l'inflation. De récentes études portant sur ce biais donnent à penser que l'IPC peut surestimer le taux d'inflation d'environ 0,5 point de pourcentage.

La Banque du Canada surveille les variations de l'IPC afin de pouvoir déterminer quand modifier son taux directeur en vue d'arrimer l'inflation à la cible visée. Pour évaluer la tendance de l'inflation, l'institution juge très utile d'observer des mesures de l'inflation « fondamentale », dont l'IPCX, qui exclut huit des composantes les plus volatiles de l'IPC (fruits, légumes, essence, mazout, gaz naturel, intérêts sur prêts hypothécaires, transport interurbain et tabac) ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes. La Banque suit de près l'inflation fondamentale afin de faciliter l'atteinte de la cible fixée pour l'IPC global – non parce qu'elle substitue à celle-ci une autre cible basée sur l'inflation sous-jacente.

Octobre 2013

